

CAROLYN CALWELL
DIRECTRICE GÉNÉRALE | CHIEF EXECUTIVE OFFICER

PAR COURRIEL

14 juillet 2026

Destinataire : Conseil canadien pour le commerce autochtone

**Objet : Déclaration de la direction de la Commission de l'énergie de l'Ontario
Attestation de partenariat en relations avec les Autochtones**

La Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) réaffirme son engagement à établir des relations respectueuses et durables avec les communautés et les Nations des Premières Nations et des Métis à travers l'Ontario. Nous reconnaissons les communautés et les Nations autochtones comme détenteurs de droits, et que les droits ancestraux ainsi que les droits issus de traités sont protégés par la Constitution en vertu de l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982*. Nous reconnaissons également que la participation des Autochtones est cruciale pour l'avenir énergétique de l'Ontario.

La CEO cherche à intégrer activement les perspectives autochtones dans ses pratiques organisationnelles. Notre politique en matière de relations avec les peuples autochtones constitue la base de cette démarche. Elle repose sur les principes de mobilisation significative, de respect de la culture et des cérémonies, de prise en compte du savoir autochtone, d'une prise de décisions éclairées et d'apprentissage continu.

Guidés par ces principes, nous nous efforçons de réduire les obstacles à la participation à nos processus et explorons de nouvelles manières d'accroître la mobilisation.

L'établissement de relations solides passe nécessairement par une mobilisation directe des communautés et des Nations, et nous redoublons d'efforts à cet égard. Nous participons notamment à des forums et à des conférences dirigés par des Autochtones et échangeons directement avec les communautés dans le cadre de rencontres individuelles. Le soutien aux générations futures fait également partie de nos priorités, notamment grâce à des initiatives telles que le Défi Espace innovation, qui soutient les projets d'innovation énergétique détenus et dirigés par des Autochtones, et la bourse de la CEO pour les Autochtones, qui vise à soutenir les leaders de demain.

À l'interne, nous renforçons nos capacités grâce à des ressources dédiées, à la formation continue et à une sensibilisation accrue aux réalités culturelles. Ces travaux sont menés par le groupe des relations avec les peuples autochtones de la CEO, avec les conseils de notre Aîné en résidence et de conseillers externes, dont un ancien chef d'une Première Nation de l'Ontario. La CEO continuera d'explorer les possibilités d'embaucher des personnes issues des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

Notre participation au programme d'Attestation de partenariat en relations avec les Autochtones (APRA) du Conseil canadien pour le commerce autochtone (CCCA) reflète notre engagement envers l'amélioration continue et la responsabilité. Nous considérons le programme APRA comme un cadre important pour appuyer nos initiatives à l'échelle de l'organisation visant à renforcer la réconciliation.

Nous reconnaissons que la réconciliation est un processus continu qui nécessite un engagement délibéré et important de la part de la direction. La CEO s'engage à écouter et à collaborer avec les communautés et les Nations autochtones, et à apprendre de celles-ci, afin de bâtir des relations durables et respectueuses qui favorisent l'obtention de meilleurs résultats en matière d'énergie pour les communautés autochtones.

Cordialement,



Carolyn Calwell
Directrice générale
Commission de l'énergie de l'Ontario